

LL.M. Droit français, européen et international des affaires

Le LL.M. de droit français, européen et international des affaires offre aux juristes étrangers le moyen d'accéder, à l'issue d'études juridiques effectuées dans leur pays d'origine, à une connaissance approfondie du droit français, européen et international des affaires.

Conditions d'accès

Responsable :

Mme Sophie Gjidara-
Decaix

La formation est ouverte aux étudiants étrangers ayant effectué leur cursus à l'étranger et titulaires d'un diplôme à dominante juridique sanctionnant une formation supérieure d'au moins quatre ans ou de formations jugées équivalentes par le responsable du diplôme.

Coût de la formation :

1830 € + droits
d'inscription universitaires

La formation est ouverte aussi aux étudiants étrangers ayant effectué leur cursus à l'étranger et titulaires d'un diplôme juridique français de niveau master 1 et/ou ayant effectué un séjour en ERASMUS dans une université française.

Il ne faut pas être titulaire d'un diplôme juridique français de niveau master 2.

Volume horaire :

300 heures

L'ensemble des enseignements étant dispensé en français, une bonne maîtrise de la langue française est exigée.

Programme

12 enseignements magistraux obligatoires (300 heures)

- Droit des contrats d'affaires (25h)
- Garanties (25h)
- Sociétés et droit boursier (25h)
- Droit bancaire et financier (25h)
- Droit de la concurrence (25h)
- Droit de la consommation (25h)
- Droit pénal des affaires (25h)
- Droit du travail (25h)
- Droit public de l'économie (25h)
- Droit du marché unique européen (25h)
- Droit international des affaires (25h)
- Droit du règlement des différends (25h)

Calendrier :

S1 : septembre-décembre

S2 : janvier-mai

Examens :

Au fil de l'eau

Candidature :

Plateforme de candidature
de l'Université Panthéon-
Assas

Contrôle des connaissances

Est déclaré admis le candidat qui a obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 déterminée en prenant en compte l'ensemble des notes obtenues à l'issue des épreuves.

Chaque matière donne lieu à une épreuve orale notée sur 20.

Une défaillance à l'une des épreuves orales est éliminatoire, sauf cas de force majeure dûment constaté par le responsable de la formation.

Le diplôme est assorti des mentions suivantes : passable (note moyenne égale ou supérieure à 10/20), assez bien (note moyenne égale ou supérieure à 13/20), bien (note moyenne égale ou supérieure à 15/20) ou très bien (note moyenne égale ou supérieure à 17/20).

Règlement des études

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence non justifiée à plus de 3 séances entraîne, sauf motif légitime dûment validé par le responsable de la formation, l'exclusion de l'étudiant sans remboursement des frais d'inscription.

Pièces à joindre au dossier de candidature

- CV (rédigé en français)
- Lettre de motivation (rédigée en français)
- Photo d'identité
- Deux lettres de recommandation émanant d'enseignants-chercheurs ou de supérieurs hiérarchiques
- Copies certifiées des diplômes universitaires obtenus et des relevés de notes correspondants (le cas échéant, traduits en français ou en anglais)
- Copies certifiées des diplômes de langue française (non obligatoire)